



Refus de signer un compromis de vente

Par **Analisaa**, le **31/01/2021** à **08:42**

Bonjour, je vous explique ma situation. Je suis en séparation avec mon ex mari depuis avril 2020. Il a quitté la maison sous laquelle nous avons un crédit immobilier. Il a pris depuis juin un appartement en location. Je paie depuis le mois d'août le crédit et l'intégralité des taxes et charges. Il me demande depuis septembre de vendre la maison mais je souhaitais au départ la vendre quand j'aurais retrouvé un bien à louer. En raison de la crise covid je ne trouve pas d'appartement dans le social donc je dois m'orienter vers le privé. Étant donné que je ne peux pas assumer le crédit et des loyers d'appartement, j'ai pris la décision de vendre la maison et de trouver un appartement quand le compromis sera signé. J'ai eu un accord de ma banque qui m'a autorisé sous couvert d'une promesse de vente de suspendre notre crédit le temps de la vente. J'ai mis moi même la maison en vente et est fixé avec mon ex conjoint le prix. Sous 3 jours nous avons trouvé des acheteurs pour cette maison avec l'agence immobilière. Depuis mon ex conjoint ne veut pas signer la promesse de vente et me fais du chantage pour la garde de mes enfants. En effet je souhaiterais me rapprocher' de mon lieu de travail 100 km A/R par jour. Nous sommes pour le moment en garde alternée en attendant la première audience pour notre divorce mais ce changement de domiciliation de ma part induirait forcément un changement de garde. Il refuse que je quitte les alentours ou nous habitons actuellement. Il me fait un chantage en me disant qu'il acceptera la vente si j'accepte de signer avec son avocat une clause qui stipule que je ne parte pas des alentours afin que l'on reste en garde alternée. Il refuse aussi a ce que la banque bloque le crédit. Il refuse tout mais ne paie plus rien de son côté. Je suis désespérée car j'ai une promesse de vente que je ne peux pas accepter, un crédit a charge tres important avec lequel j'ai beaucoup de difficultés a assumer seule avec les autres charges... Si je perd cette vente je ne suis pas sure de retrouvemr vite des acquéreurs et je m'aperçois qu'il préfère me mettre en difficultés financières plutôt que d'accepter cette vente. Quel recours puis je avoir? Je précise qu'il a une bonne situation professionnelle contrairement a moi...

Par **youris**, le **31/01/2021** à **12:15**

bonjour,

cette maison est en indivision avec votre ex-mari, pour la vendre, il faut l'unanimité des indivisaires pour la vendre.

si votre ex refuse la vente, vous devez demander l'autorisation de vendre au tribunal judiciaire.

voyez un avocat qui est obligatoire pour cette procédure.

autre solution qui sera perdante pour vous et votre ex, , vous cessez de rembourser le crédit. L'organisme de crédit fera une procédure de saisie immobilière pour la vente aux enchères de votre bien.

salutations